

■ **Sanseg AG**, à Fribourg, financement de toute sorte, participation à d'autres entreprises, etc. (FOSC du 31.03.1998, p. 2202). La société est dissoute par décision de l'assemblée générale du 17.05.2002. La liquidation sera opérée sous la raison sociale: **Sanseg AG en liquidation**, par Manser Walter, de Appenzell, à Eggersriet, nommé liquidateur, avec signature individuelle. Honold Christoph, président, a démissionné, sa signature est radiée. Wilfling Siegfried n'est plus directeur, sa signature est radiée.

Journal no 1360 du 27.06.2002  
(00539554 / CH-217.0.134.875-1)